



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 9 août 2021

FRANCE RELANCE

7 nouveaux lauréats pour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en Bourgogne-Franche-Comté

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, suite à un nouvel appel à projets, vient d'annoncer la liste de 86 nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT) sélectionnés pour être soutenus par le Plan France Relance.

Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, se réjouit que parmi ces 86 lauréats figurent 7 projets de Bourgogne-Franche-Comté.

Avec les 10 PAT déjà reconnus jusqu'alors (5 fin 2020 puis 5 en juin 2021), ce sont désormais 17 PAT qui sont reconnus au niveau régional et localisés dans 7 départements. Ces territoires seront accompagnés sur 2 à 3 ans par des financements France Relance qui dédie 80 M d'euros au déploiement de ces projets, dont 4,3 M d'euros ciblés spécifiquement à la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) visent à renforcer le développement d'une agriculture et d'une alimentation locales et durables. Ils jouent un rôle important pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Liste des 7 nouveaux PAT lauréats en Bourgogne-Franche-Comté :

- PAT pour les habitants de Dijon Métropole (Dijon, 21)
- PAT du Parc naturel régional du Haut-Jura (Lajoux, 39)
- PAT du Département de l'Yonne (Auxerre, 89)
- PAT de la Communauté de l'Auxerrois (Auxerre, 89)
- PAT du Pays Auxois Morvan (Vitteaux, 21)
- PAT du Pays Nivernais Morvan (Corbigny, 58)
- PAT de la Haute-Saône (Vesoul, 70)

Ce soutien inédit du plan de relance a permis de financer la création et la consolidation de 151 PAT sur l'ensemble du territoire. L'objectif fixé d'au moins un projet alimentaire territorial par département d'ici 2023 est aujourd'hui quasiment atteint avec près 300 PAT labellisés au total sur 98 des 101 départements français.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC